

Le SNE s'associe à la Française des Jeux pour vous proposer son nouveau concept pour l'attribution de vos primes ...  
Le ticket à gratter PRIM'ITA !!! \*



Grattez et découvrez  
le montant  
de votre prime !

**\* Mais non, on plaisante !!!**  
La Française des Jeux a refusé, elle ne fait pas de si petites séries...

La répartition des primes ITA au sein de l'établissement a toujours posé problème, perpétuant un schéma opaque et inégalitaire, sans que la direction n'y trouve rien à redire.

Ainsi, chaque année, des tensions se font jour autour de la distribution de la part variable des primes au sein des personnels techniques et administratifs puisqu'à situation similaire, le montant de cette prime peut varier du simple au triple (et même d'un facteur 5 si le service d'affectation diffère).

Ces écarts considérables sont parfois bien difficiles à comprendre et l'opacité de l'opération ne peut faire naître qu'un sentiment d'injustice et d'iniquité !

Le SNE-FSU a donc **réclamé un partage de règles, dénoncé le manque de transparence existant** (recours en cours) et **pointé l'héritage du passé**, avec des primes servant parfois à récompenser des investissements particuliers (à défaut de statut adapté).

A noter que les **organisations syndicales ont enfin obtenu la constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration de nouvelles modalités d'attribution de ces primes** qu'elles réclamaient depuis plusieurs années.



DEPUIS 40 ANS,  
C'EST POUR VOUS  
QUE NOUS AGISSONS !  
VOTEZ SNE FSU !